

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 20 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, Maire,**

Présents : Mmes BERSANS, CLASTRE, BRUN, LACAVE-PISTAA, HOURS ; MM. MARSAGUET, BERNADAS, MEGE, PIAT, SANCHEZ, VALTON, TIRET-CANDELE, DUPOUY.

Absent-excuse : M. MICHON

Mme BERSANS a été nommée secrétaire.

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 juillet 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents

2°) Erreur matériel sur temps de travail

Mme le Maire rappelle que le Conseil Municipal, dans sa séance du 16 janvier 2018, a créé un emploi d'agent de maîtrise à temps non complet à compter du 1^{er} février 2018 pour tenir compte de l'avancement de grade du cantonnier. Or cette délibération s'avère entachée d'une erreur matérielle ; en effet l'emploi aurait dû être créé à temps complet et non à temps non complet.

En effet, l'agent de maîtrise travaille à temps partiel sur un poste à temps complet.

Le Conseil Municipal approuve la modification de la délibération.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents

3°) Mise en place du régime indemnitaire relatif aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'expérience professionnelle (RIFSEEP)

Actuellement les agents de la commune bénéficient du régime indemnitaire qui est un complément de rémunération. Le régime actuel se compose de différentes primes en fonction de la catégorie, du temps de travail et des postes occupés.

Le nouveau régime indemnitaire regroupe toutes les primes et tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'expérience professionnelle : le RIFSEEP remplace donc l'ancien

régime indemnitaire et permet aux agents de conserver leur régime indemnitaire.

Un rapport a été soumis, en amont, à l'approbation du Comité Technique Intercommunal du Centre de Gestion, composé des représentants de la collectivité et des représentants du personnel.

Le Conseil Municipal approuve le RIFSEEP qui remplacera le régime actuel.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents

3°) Divers

a) Fêtes d'AUBERTIN :

Mme le Maire remercie tous les bénévoles pour l'aide apportée à la préparation des fêtes.

b) Abris bus et mairie :

Les abris bus ont été repeints et les toits refaits par les cantonniers et Messieurs Jean PIAT et Olivier MICHON, Conseillers Municipaux.

Georges MEGE, également Conseiller Municipal, a réparé le volet de la mairie.

c) Rentrée des classes

La rentrée des classes s'est bien passée ; 2 classes dont les cours sont assurés par la Directrice et deux professeurs des écoles en poste à mi-temps, prennent en charge les maternelles.

Dans le cadre du RPI, 9 enfants viennent de l'école de Saint-Faust et 22 enfants d'Aubertin vont à l'école de Saint-Faust.

22 enfants empruntent le transport scolaire communal. Matthieu, notre employé communal accompagne les enfants dans le bus, le matin.

d) Téléthon

Le téléthon aura lieu les 7 et 8 décembre 2018. Une réunion sera prochainement organisée à Pau pour les correspondants.

d) Eglise

Les travaux d'installation d'une sono à l'église seront réalisés fin septembre 2018 par l'entreprise Elcom-reso de Pau.

d) Cérémonie du 11 novembre 2018

L'organisation de la cérémonie sera insérée dans les journaux et sur le site de la commune.

d) Vendanges

Les vendanges des vignes devant la mairie, seront organisées au mois d'octobre.

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 23 h

Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.